

Assemblée des délégués des 5 et 6 novembre 2012 à Berne

Élection de deux personnes assumant la vice-présidence de l'Assemblée des délégués pour la durée du mandat 2013 – 2014

Berne, le 25 septembre 2012

Fédération des Églises protestantes de Suisse
Pour la Commission de nomination

Charlotte Kuffer

L'art. 7.1 du Règlement de l'Assemblée des délégués stipule :

Composition, durée du mandat, ...

¹ Le Bureau est constitué du président ou de la présidente et de deux personnes chargées d'assumer la vice-présidence, nommé(e)s par l'Assemblée des délégués en son sein pour deux ans. Le président ou la présidente ne peut être réélu(e) au terme de son mandat de deux ans.

L'actuel vice-président se représente à l'élection. L'Église évangélique-reformée du canton de Zurich propose à la Commission de nomination la candidature suivante au deuxième siège de la vice-présidence pour la durée du mandat 2013 – 2014 :

| | | | | |
|----------------|------------------|--------|---|-----------|
| Vice-président | Jean-Marc Schmid | BEJUSO | f | à ce jour |
| Vice-président | Daniel Reuter | ZH | d | nouveau |